

Évaluation du rendement d'un portefeuille

Au moment d'examiner le rendement d'un portefeuille ou d'un gestionnaire, vous vous demanderez peut-être s'il est préférable d'évaluer le rendement des placements en fonction de leurs indices de référence respectifs ou du rendement absolu de votre portefeuille afin d'assurer l'atteinte de vos objectifs en matière de placement. Bien que vous puissiez être porté à privilégier l'un de ces facteurs au détriment de l'autre, il est préférable de les combiner afin d'évaluer de façon efficace le rendement de vos placements et de favoriser l'atteinte de vos objectifs à long terme.

Mesures quantitatives et qualitatives

Le rendement d'un portefeuille géré par un gestionnaire de placement peut être évalué au moyen de diverses mesures du rendement et du risque, qui permettent de comparer le rendement du gestionnaire à celui d'indices généraux, d'indices de style et de gestionnaires homologues. Il est essentiel d'évaluer le rendement, mais il faut aussi tenir compte du risque inhérent à la façon dont le rendement est obtenu.

Des indices généraux – comme l'indice composé S&P/TSX, l'indice S&P 500 et l'indice MSCI Monde – servent généralement de point de départ. Cependant, ils ne rendent pas nécessairement compte du style de placement du gestionnaire de portefeuille. Avoir recours à des indices de style – comme l'indice de valeur/croissance Russell Canada pour les gestionnaires d'actions canadiennes, l'indice de valeur/croissance Russell 1000 pour les gestionnaires d'actions américaines et l'indice de valeur/croissance MSCI Monde pour les gestionnaires d'actions mondiales – vous permettra d'évaluer les aptitudes liées à la sélection de titres d'un gestionnaire sans toutefois pénaliser les gestionnaires dont le style n'a actuellement pas la cote.

D'autres mesures quantitatives peuvent également vous aider à évaluer l'efficacité d'un gestionnaire au fil du temps, notamment :

- le **ratio d'encaissement de hausses et de baisses** mesure le rendement du gestionnaire durant les marchés haussiers et baissiers;

- le **ratio d'information** évalue la capacité du gestionnaire de dégager régulièrement un rendement supérieur à celui de son indice de référence;
- le **ratio de Sharpe** mesure la rentabilité excédentaire d'un portefeuille par rapport au taux de rendement sans risque divisé par la volatilité ou au risque global, permettant d'obtenir un rendement corrigé du risque.

Divers facteurs qualitatifs peuvent également fournir des renseignements importants à prendre en compte dans le processus d'évaluation et de sélection d'un gestionnaire. Il s'agit notamment de l'expérience du gestionnaire, du respect de la philosophie et de la stratégie de placement, des capacités en matière de recherche, du taux de roulement du personnel et de la structure de propriété de la société. Ces renseignements peuvent compléter votre analyse quantitative et être pris en considération dans le cadre de votre processus de sélection. En définitive, vous devez avant tout veiller à ce que vos objectifs de placement soient atteints.

Investissement axé sur les objectifs

L'investissement axé sur de multiples objectifs (p. ex. acheter une maison, épargner en vue de la retraite ou planifier les études de vos enfants) tient compte de votre situation personnelle, de votre horizon de placement et de vos objectifs et joue un rôle dans l'évaluation du rendement de votre portefeuille. Plutôt que d'être fondé sur le rendement par rapport à un indice de référence, l'investissement axé sur les objectifs met l'accent sur l'investisseur et ses priorités.

Généralement, les investisseurs déterminent deux ou trois objectifs, puis placent tous leurs avoirs dans un seul portefeuille en vue d'atteindre ces derniers. Selon le niveau de tolérance au risque et l'horizon de placement de l'investisseur, le portefeuille doit dégager un rendement attendu moyennant un certain niveau de risque. Dans le cadre de cette approche, le risque est souvent mesuré par rapport à des indices généraux ou des indices de référence. D'un autre côté, l'investissement axé sur les objectifs consiste à choisir une stratégie de placement appropriée pour chaque objectif de placement fixé. Le niveau de risque n'est pas uniquement déterminé en fonction d'un indice; il repose également sur l'atteinte des objectifs établis.

Cette approche reconnaît également que vous pouvez avoir des objectifs multiples, voire contradictoires. Plutôt que de regrouper vos actifs dans un seul portefeuille, une stratégie de placement distincte est choisie en fonction de chaque objectif. Cette approche comporte deux principaux avantages.

Premièrement, l'investissement axé sur les objectifs permet d'éliminer certains préjugés et de contrer les comportements irrationnels des investisseurs. De nombreux investisseurs prennent des décisions en fonction de leurs émotions et des fluctuations à court terme du marché, ce qui peut avoir un impact négatif sur leur portefeuille. La finance comportementale moderne a relevé certains préjugés susceptibles d'influencer les investisseurs, notamment :

- **le préjugé de confirmation** : un investisseur néglige des renseignements potentiellement utiles et cherche des renseignements qui appuient son opinion;
- **l'aversion pour les pertes** : un investisseur cherche davantage à éviter les pertes plutôt qu'à réaliser des gains;

- **l'aversion pour le regret** : un investisseur ne reconnaît pas qu'il a pris une mauvaise décision afin d'éviter d'éprouver un sentiment de regret, ce qui peut entraîner des conséquences encore plus importantes;
- **l'excès de confiance** : un investisseur surestime ses capacités ou l'exactitude de ses prévisions, ce qui le pousse à sous-estimer les risques et à penser qu'il exerce un contrôle sur la situation.

Mettre l'accent sur vos divers objectifs contribuera à atténuer ces comportements et vous permettra de résister à la tentation de vendre précipitamment lorsque les cours baissent ou d'acheter des titres en vogue.

Deuxièmement, effectuer un suivi de chaque objectif vous permettra d'évaluer vos progrès dans l'atteinte des objectifs fixés. Par exemple, si vous épargnez pour payer les études de vos enfants, vous saurez si vous êtes dans la bonne voie (selon la somme requise et votre horizon de placement).

L'adoption d'une philosophie de placement axée sur les objectifs vous permet de vous concentrer sur la réussite de vos placements (en fonction de vos objectifs), d'éliminer les préjugés comportementaux et d'améliorer votre engagement à l'égard des objectifs établis. Les indices de référence peuvent vous aider à évaluer votre succès et vous offrir une perspective intéressante, mais devraient toujours être utilisés de concert avec une stratégie axée sur les objectifs.



Communiquez avec votre conseiller financier BMO afin de mettre au point une stratégie axée sur vos objectifs qui vous permettra de réaliser ces derniers.



BMO Gestion de patrimoine fournit cette publication dans un but d'information seulement. Cette publication ne prétend pas offrir des conseils professionnels et ne doit pas être considérée comme tel. Le contenu de cette publication provient de sources que nous croyons fiables, mais BMO Gestion de patrimoine ne peut toutefois garantir son exactitude ou son exhaustivité. Il est préférable de consulter un représentant de BMO concernant votre situation personnelle ou financière. L'information contenue dans ce document ne constitue pas une analyse définitive de l'application des lois fiscales, fiduciaires ou successorales. Les commentaires sont de nature générale et, par conséquent, nous vous conseillons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation fiscale particulière. BMO Gestion de patrimoine est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion de patrimoine.

BMO Nesbitt Burns Inc. offre une gamme complète de services de placement et est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Si vous êtes déjà client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez vous adresser à votre conseiller en placement pour de plus amples renseignements.

BMO Nesbitt Burns Inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion de patrimoine.